

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de la mer

---

**Direction des affaires maritimes**

**ARRÊTÉ du 17 novembre 2021**

portant décision individuelle d'attribution de l'aide aux employeurs de marins embarqués sur certains navires à passagers effectuant des trajets internationaux

NOR : MERT2133871A

*(Texte non paru au Journal officiel)*

Par arrêté de la ministre de la mer en date du 17 novembre 2021, l'aide au titre de l'année 2021 est attribuée à l'entreprise d'armement maritime dont la dénomination et l'identifiant SIREN sont les suivants :

- Dénomination : L'EXPRESS DES ÎLES
- Identifiant SIREN : 473 743 974